

Collectif Citoyen JOP 2030

collectifcitoyenjop2030@proton.me

Monsieur Grospiron,

Nous avons lu avec la plus grande attention l'article du Dauphiné Libéré intitulé : « COJOP 2025, les grands chantiers du président Grospiron », article dans lequel il est mentionné : « Edgar Grospiron a choisi d'installer au-dessus de son bureau une maxime : « L'argent public est sacré » ».

Nous sommes un collectif de citoyennes et citoyens et de contribuables et sommes engagé.es dans une démarche d'information du public et des élus concernant les enjeux autour de la candidature des Alpes françaises pour les JOP 2030.

Tout d'abord nous ne pouvons que nous réjouir de l'attention toute particulière que vous portez à l'argent public, attention que nous partageons tout à fait. Cette attention que vous revendiquez nous semble néanmoins en contradiction avec les propos récents que vous avez tenus et qui ont été relayés sur un post Instagram de Alpes News postulant que « la question n'est pas de se demander si le projet est bon ou pas bon, on va pas faire de la métaphysique ».

Pourtant, si l'on parle d'argent public, **la question de la pertinence de la dépense** nous semble devoir se poser tout autant que celle de la redevabilité de cette dépense à l'égard des réels financeurs, c'est-à-dire les contribuables.

Vos propos sur Instagram nous laissent donc penser que vous n'êtes pas en possession de quelques informations pourtant primordiales, et nous nous permettons donc de venir vous apporter quelques précisions concernant les enjeux financiers de ce projet JOP 2030.

A ce titre, il n'aura certainement pas manqué de vous étonner que ce projet JOP 2030, déclamé comme sobre financièrement, soit pourtant **le projet de JOP le plus gourmand en argent public** au niveau du budget de fonctionnement du COJOP que vous présidez.

Il ne vous aura en effet pas échappé que le budget de COJOP tel que présenté dans le rapport de la commission de futur hôte, prévoit comme source de financement 462 millions d'argent public, représentant 23% budget du budget total, là où par exemple le budget du COJOP 2034 de Salt Lake City ne prévoit que 0% de financement public.

Vous avez certainement effectué la comparaison avec d'autres candidatures, et n'avez donc pas manqué de vous apercevoir que le budget français, a contrario d'une présentation de budget le plus « sobre » de tous les jeux, dépasse les budgets en USD constants des candidatures de Aare et Milan pour 2026 et Chine 2022, seul le budget kazakh pour 2022 étant légèrement supérieur à celui des Alpes françaises pour 2030¹. **Le budget français possédant la médaille d'or et le record mondial de financement public avec ses 23 % là où la moyenne des candidatures déjà mentionnées n'atteint même pas 10 %**, la France dépassant dans ce domaine de très loin le Kazakhstan.

A ces financements publics destinés uniquement au fonctionnement du COJOP, vont s'ajouter les financements publics destinés aux ouvrages par le biais de la SOLIDEO (au moins 1 milliard d'euros selon les porteurs de candidature, beaucoup plus selon l'Inspection Générale des Finances) sans parler des garanties financières déjà intégrées au budget de l'Etat 2025 pour la modique somme de 570 millions d'euros, dont 70 millions au titre des emprunts.

¹ Nous tenons tous les tableaux à votre disposition

Car, et cette information n'est disponible que grâce au rapport de la commission de futur hôte établi par le CIO, il est prévu en effet, dans le budget du COJOP 2030 la somme de 9 millions d'euros, au seul titre des intérêts des emprunts garantis par l'Etat, somme qui ira bien sûr à destination des banques et ne servira en aucun cas l'intérêt public.

Le même rapport nous indique que dans le budget du COJOP 2030 sont inclus 20 millions d'euros de provision au titre des pertes de taux de change puisque la devise de l'Olympisme est le dollar. Enfin, 99 millions sont également provisionnés pour les risques liés à l'inflation, soit une somme totale de 128 millions (financée en totalité par de l'argent public en ce qui concerne les intérêts d'emprunt et à 23% pour le reste) bloquée et qui ne sera utilisée ni bien sûr pour les jeux, ni surtout pour financer des services publiques ou services au public dans une période d'immenses restrictions budgétaires.

Vous qui semblez attaché au bon usage des fonds publics, conviendrez aisément que toutes ces sommes et notamment **les 128 millions d'euros « gelés » car provisionnés et donc non-utiles, seraient mieux employés s'ils servaient à financer des hôpitaux, des écoles, des infrastructures destinées au quotidien des habitants des territoires** impactés par le projet olympique 2030.

A toutes ces sommes d'argent public que nous venons d'énumérer s'ajoutent aussi celles, moins visibles mais néanmoins réelles qui se cachent un peu partout dans le projet : exonérations fiscales qui créent des manques à gagner en termes de recettes de l'Etat (exonérations du CIO, d'Omega, etc.), recours massif à des bénévoles (45.000 pour les JOP 2024) privant de recettes sociales le budget de la sécurité sociale, et surtout argent public versé depuis des années et plutôt des décennies à des stations de ski, dont certaines en sont même perfusées, pour financer des infrastructures destinées à maintenir une industrie du ski dans des territoires fortement impactés par le dérèglement climatique et qui ne profitent qu'à une population déjà très favorisée qui représente moins de 10% des français.es.

Cette infusion massive d'argent public a été maintes fois dénoncée par les rapports des chambres régionales des comptes des régions AURA et PACA, et notamment en février 2024, où ces organismes ont dénoncé les abus de ces financements et la nécessité d'envisager l'avenir des territoires de montagne en dehors de ce modèle.

Vous ne saurez dire que les JOP 2030, qui vont s'appuyer sur un modèle industriel du ski développé depuis les années 60 et perfusé d'argent public, vont permettre une transition tant nécessaire à ces territoires. Au contraire ils ne vont que contribuer à priver ces territoires et surtout leurs habitant.es de toute possibilité d'évolution vers un modèle réellement résilient et tourné vers les habitant.es et non vers les consommateurs de la montagne.

Par ailleurs, vous qui déclarez « avoir un plan d'action pour chasser les gros partenaires », ne pouvez manquer de savoir que certains de ces « gros partenaires » présents lors des JOP 2024, dépendent d'argent public puisque ce sont des entreprises d'Etat (la CDC qui a financé le village olympique), ou partiellement étatiques (aéroports de Paris), bénéficiaires de largesses fiscales à hauteur de 393 millions d'euros (LVMH), ou enfin récipiendaires de fonds publics tels que Air France – KLM (16,7 milliards d'euros quand même) et surtout Atos (qui va finir par être démantelé après avoir été maintenu artificiellement en vie par de l'argent public pour pouvoir assurer la cyber sécurité de Paris 2024), et également, ArcelorMittal, facturier de la torche de Paris 2024.

Vous qui êtes représenté sur l'article du Dauphiné Libéré en porteur de torche, et selon vos propos, soucieux du bon usage de l'argent public, devez être particulièrement concerné par le fait qu'ArcelorMittal, après des années d'investissement de fonds publics français, et récemment bénéficiaire de 850 millions d'euros pour décarboner son site du nord de la France, a annoncé

vouloir se délocaliser à l'étranger, ce qui vous en conviendrez, pose question en matière de redevabilité de l'argent public reçu.

Nous sommes confiants, qu'en votre qualité de « défenseur de l'argent public » vous serez particulièrement vigilant lors de votre choix des futurs partenaires « privés ». Vous serez également vigilant, nous n'en doutons pas, à tous ces coûts publics qui se cachent dans les moindres détails : billetterie achetée par les collectivités locales, monnaie frappée par la monnaie de Paris (et donc sur fonds publics) et adressée aux écoles (18 millions pour les JOP de Paris), coûts de la sécurité des jeux (en général largement sous-estimée), primes et avantages divers aux fonctionnaires réquisitionnés (surcoût du paiement des heures supplémentaires etc.), et qui doivent être pris en compte lors de l'établissement de la note finale. **Car celle-ci, une fois de plus va être salée pour les contribuables.**

Ainsi, les dépenses budgétaires de la région PACA, à destination des JOP 2030 et notamment du petit village ou M. Muselier possède sa résidence secondaire (village idéal pour y installer un centre d'entraînement de niveau international), et pour la réalisation d'une (ou deux) patinoires olympiques à Nice, viennent grever un budget déjà déficitaire, et contribuent à alimenter une dette par habitant qui ne cesse d'augmenter chaque année, ce qui est confirmé par les rapports de la chambre régionale des comptes.

Bien entendu, les sommes investies le seront très peu au bénéfice des habitant.es (contributeurices) des territoires impactés par les jeux, mais seulement de quelques privilégiés ou bénéficiaires de la manne olympique. (Par exemple, le coût de fonctionnement de la piste de bobsleigh de la Plagne est, de l'aveu même du maire, de l'ordre de 600.000 euros par an pour un sport qui est loin d'être le plus accessible à tout le monde, mais a fait la joie du secteur du BTP.) Ce manque de pertinence de dépense d'argent public ne saurait manquer de vous interpellier.

Nous vous rappelons que ces informations financières sur les JOP 2030, ce ne sont pas nous qui les donnons ; nous ne faisons que relayer et analyser les avis, recommandations et informations issues des **organismes, qui participent à l'évaluation des politiques publiques** : cours des comptes, CESER, autorité environnementale, jusqu'à l'Inspection Générale des Finances, qui, saisie par M. Attal a mentionné la sous-estimation flagrante des coûts publics pour l'accueil de ces jeux et a prévu un déficit à hauteur de 900 millions €.

Pour clore cette lettre, nous vous demandons, M. Grospiron : puisque pour vous l'argent public est sacré, qu'il va contribuer à financer la somme astronomique de plus de 324 millions d'euros de salaire des membres du COJOP, ne devriez vous pas renoncer à votre salaire ?

Ou même démissionner de ce projet qui ne pourra, pour toutes les raisons que nous vous avons exposées, que constituer une totale gabegie d'argent public ?

Dans l'attente de votre réponse,

Bien cordialement,

P.S. nous attendons avec impatience vos déclarations dans les médias sur des jeux « écologiques ».

<https://collectifcitoyenjop2030.my.canva.site/>